D 2026-155

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
  - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration *se décompose en deux parties :*

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée ;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.*

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Autocars Schoonaert
Raison sociale de l'entreprise	Autocars Schoonaert
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports[1]	En pièce jointe
Département d'établissement de l'entreprise	Nord (59)

Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : ● Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré ● Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés ● Diminution de temps de parcours d'au moins 10% ● Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non Non Non Non
Origine[2] de la liaison *(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)*	Parc Astérix, 60128, Plailly Gare routière du Parc Astérix 49.137060, 2.570402
Destination[3] de la liaison *(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)*	Paris Bercy Gare Routière 208 quai de Bercy 750012 Paris 48.835484, 2.380559

[1] « *Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État* ».
[2] Extrémité 1 de la liaison concernée.
[3] Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° …1… Nom(s) du(des) fichiers : ***Annexe 1 : Itinéraire***
Temps de parcours *(en heures et minutes)*	1 heure 20 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° …2…. Nom(s) du(des) fichiers : ***Annexe 2 : Horaires***

Annexe 1 : Itinéraire

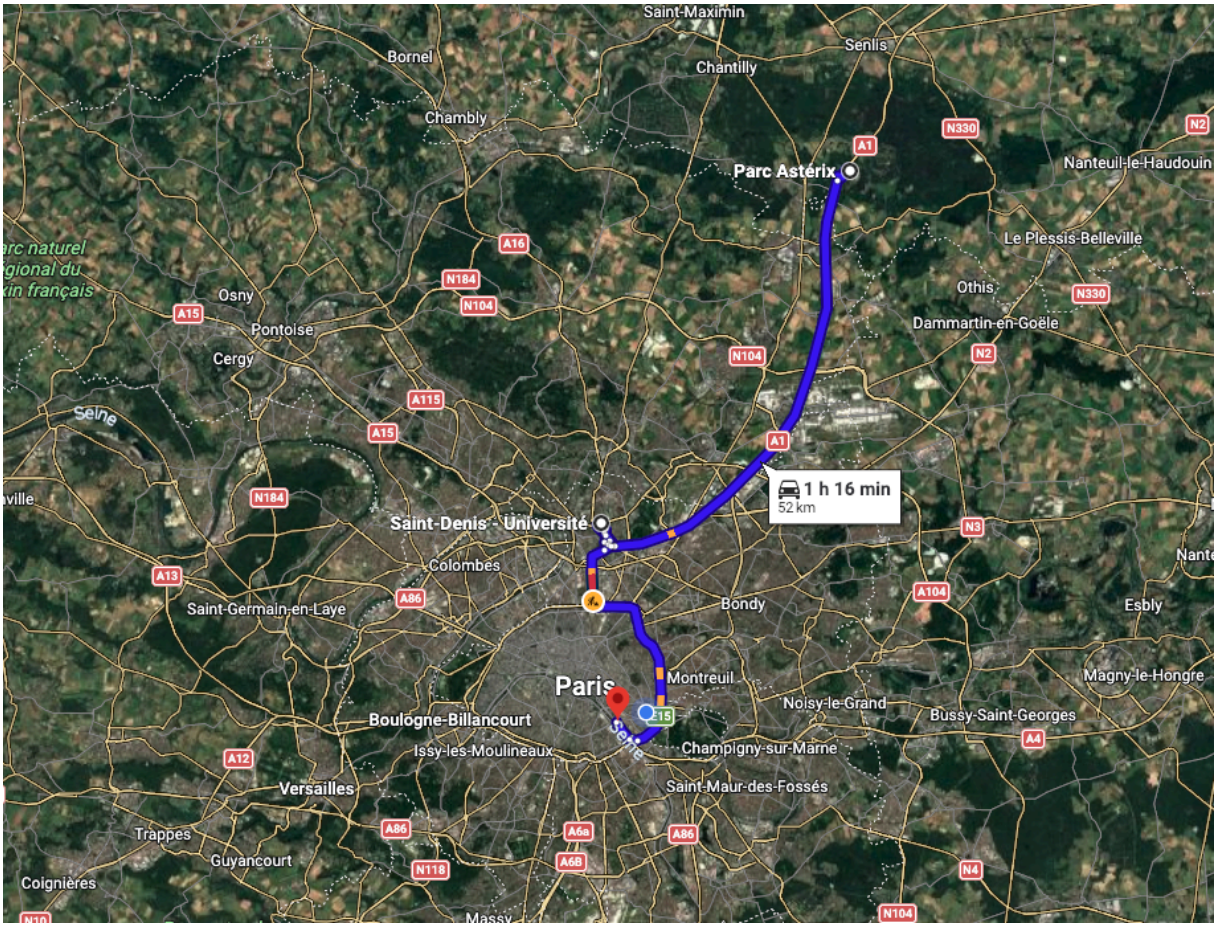

Annexe 2 : Horaires

Itinéraire	Horaire départ	Horaire arrivée	Jour de fonctionnement	Nombre de trajet par jour	Capacité véhicule	Places commercialisées	Nombre de trajet par semaine	Nombres de semaines
Parc Astérix --> Gare Routière Paris Bercy	10:10	11:25	Du Lundi au Dimanche	1	49	49	7	52